

# N° 9 Divorce, séparation, changement d'état civil ou d'état matrimonial ou de raison sociale

---

## Attention aux 2 situations particulières suivantes :

→ si le certificat d'immatriculation d'un véhicule, acquis par un couple marié, est au nom d'un seul des 2 époux et que la demande de modification vise à mettre le titre aux 2 noms, il s'agit d'un changement de titulaire donnant lieu au paiement de l'intégralité des taxes et redevances

→ dans le cas d'une séparation de concubins ou personnes pacées, toute modification du certificat d'immatriculation suppose l'établissement d'un certificat de cession et le paiement de l'intégralité des taxes et redevances

Les 4 cas suivants sont traités ci après :

### Cas N° 1 : changement d'état civil consécutif à un mariage

Deux possibilités pour modifier le certificat d'immatriculation d'un véhicule appartenant à l'un ou l'autre des époux avant le mariage :

1. Passage du nom d'un seul conjoint au nom des deux
2. Utilisation en nom d'usage du nom du conjoint ou des deux noms associés

### Cas N° 2 : changement d'état civil consécutif à un divorce

Ce cas regroupe les situations suivantes :

1. Suppression du nom d'usage (nom de femme mariée)
2. Immatriculation au nom du conjoint attributaire d'un véhicule précédemment immatriculé au nom de l'autre conjoint ou des deux conjoints

### Cas N° 3 : changement d'état civil (non consécutif à un mariage ou un divorce) : publié au Journal Officiel

**Cas N° 4 : changement de raison sociale (= dénomination sociale) :** sans création d'une entité juridique nouvelle – N° de SIREN inchangé notamment

## Pièces à produire communes aux 4 cas :

<b>A. Demande de certificat d'immatriculation</b>	Signée par les propriétaires figurant sur le précédent certificat
<b>B - Pièce justificative de l'identité</b> du (ou des) demandeurs, <b>en cours de validité</b>  Copies quand envoi par courrier	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ carte nationale d'identité; permis de conduire; passeport;</li><li>▶ carte de séjour temporaire, carte de résident ; certificat de résident de ressortissant algérien ;</li><li>▶ carte de ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne</li> <li>▶ Pièce d'identité au nom marital pour les <b>femmes mariées</b></li> <li>▶ Autorisation parentale pour les <b>mineurs</b></li></ul>
C - Pièce justificative du domicile  Copie si envoi par courrier	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ quittance de loyer, de gaz, d'électricité ou de téléphone (y compris de portable)</li><li>▶ avis d'imposition ou de non imposition</li><li>▶ attestation d'assurance <u>du domicile</u></li><li>▶ si deux propriétaires : pièce justificative du domicile du propriétaire dont l'adresse va figurer sur le certificat d'immatriculation.</li> <li>▶ en cas d'hébergement chez un tiers, produire un justificatif de domicile au nom de ce dernier, une attestation originale de sa part confirmant l'hébergement du demandeur, copie de sa pièce d'identité</li></ul>
Certificat d'immatriculation précédent	
Contrôle technique	Preuve d'un contrôle technique en cours de validité pour les véhicules dont l'âge et le genre le soumettent à cette obligation.
Chèque : <b>2,50 €</b>	Joindre une photocopie de la pièce d'identité <b>du signataire</b> du chèque si différent du demandeur

## Pièces spécifiques à produire :

<b>Cas N° 1 :</b> Dans le cas d'un changement d'état civil consécutif à <b>un mariage</b> :	le livret de famille ou un extrait d'acte de mariage (copies)
<b>Cas N° 2 :</b> Dans le cas d'un changement d'état civil consécutif à <b>un divorce</b>	Il est nécessaire que l'attribution au demandeur soit expressément indiquée dans : ▶ Le jugement <b>définitif</b> de divorce ▶ Ou la convention de partage  ▶ Ou dans un accord écrit entre les époux (désistement ou cession amiable). <b>Afin d'éviter tout risque de fausse signature, le déplacement des 2 ex époux est obligatoire au guichet de la préfecture ou sous préfecture</b>
<b>Cas N° 4 :</b> changement de <b>raison sociale (= dénomination sociale)</b>	K. Bis

**Important :**

<b>Démarche à faire en préfecture ou sous préfecture</b>	<b>Privilégier l'envoi par courrier</b> (joindre une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse)
<b>Si vous êtes en possession d'une carte grise FNI de couleur grise</b> (numéro type 0000 XX 00)  → un nouveau certificat d'immatriculation SIV de couleur ocre vous sera adressé (numéro de type XX-000-XX)	<b>(A)</b> <b>Bien vérifier que vos nom et prénom figurent sur votre boîte à lettre et que vous n'avez pas fait à la poste une démarche de réexpédition de courrier même temporaire:</b> toutes précautions indispensables pour recevoir à votre domicile un papillon vous invitant à vous présenter à la poste chercher une lettre suivi contenant le nouveau certificat  <b>Toute lettre suivi non distribuée est retournée à l'ANTS à Charleville Mézières (Tél : 0811 105 716)</b>  → <b>Prévoir un changement de plaques</b>
<b>Si vous êtes déjà en possession d'un nouveau certificat d'immatriculation SIV de couleur ocre</b>	Un autre certificat d'immatriculation SIV de couleur ocre vous sera envoyé intégrant les modifications. <b>Prendre en compte les recommandations indiquées en (A) ci dessus</b>